"Tu le sens, le Bon Dieu?"

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **62 (1933)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041412

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

3° Le programme parcouru sera adressé à M. l'Inspecteur au moins sept jours avant l'examen.

4° Une feuille d'examen avec nom, prénom, date de naissance, cours, année de cours, sera préparée pour chaque élève.

5° Placer les cahiers, les livrets scolaires et les divers registres sur une table.

6° Exposer les dessins exécutés durant l'année.

5. Mutualité scolaire.

Très régulièrement, *pour le 8* de chaque mois, envoyer au caissier les cotisations du mois précédent. Le verso du bulletin de versement sera utilisé pour les communications éventuelles. Les cotisations de décembre seront versées déjà *le 25* du dit mois. Pour *le 8 mai*, envoyer au caissier le formulaire N° 1, après y avoir inscrit les nouveaux élèves entrés le 1er mai.

Conserver, dans un registre-classeur, toutes les pièces relatives à la mutualité. En cas de départ du maître, ce classeur reste à l'école.

6. Visite médicale.

Etablir à temps la liste des élèves en y mentionnant, s'il y a lieu, les anomalies de certains enfants. Envoyer un double, au moins trois jours à l'avance, au médecin d'office.

L'âme de nos petits.

« Tu le sens, le Bon Dieu ? »

Une messe de première Communion ! Mains jointes, les yeux brillants d'une émotion contenue, en longue file recueillie, les premiers communiants entrent à l'église. Les fillettes, telles des pétales de roses blanches ou des flocons de neige, emplissent la nef, se groupent dans les bancs, aux places d'honneur. En face, les petits garçons se rangent ; le brassard, aux franges d'or, brille sous les lustres allumés.

On les a préparés avec soin, stylés, exercés, exhortés ! On leur a fait mille recommandations. A côté du prêtre, en classe, la maîtresse y est allée de son petit sermon. C'est une âme pieuse, tendre, sentimentale ! « Ah ! mes petites, faites attention dimanche. Soyez bien recueillies ; ne regardez ni à droite, ni à gauche. *Vous sentirez le bon Dieu* si vous êtes sages... » Et elles sont sages les petites, anxieuses aussi !... Elles communient. Absorbées par le grand acte, quelques-unes négligent un geste antérieurement commandé, oublient la ligne à suivre : elles sont tout à leur recueillement.

« Petit Jésus, Petit Jésus... » l'âme oppressée d'une émotion trop forte, Anne-Marie ne sait plus que répéter ces deux mots si simples, si grands !

Elle attend ; on lui a dit : « Vous sentirez le bon Dieu. » Que va-t-il se produire ? ça doit être quelque chose d'extraordinaire, d'inoubliable ! !

A côté d'elle, Lucette, la tête cachée dans ses mains, paraît plongée dans l'extase. Sûrement, elle « le sent ».

Anne-Marie, inquiète, examine sa conscience : elle a été sage, cependant ; elle a tendu sa volonté à être sage, sage... Elle appelle encore : « Petit Jésus. » A la fin, n'y tenant plus, elle pousse du coude sa compagne.

— Lucette, tu le sens le bon Dieu ?

Lucette découvre des yeux angéliques, un peu effrayés.

— Non, je ne sens rien et toi ?

— Moi non plus.

Elles pouffent de rire ! Mais c'est un rire qui ne signifie rien autre qu'une détente nerveuse et qui pourrait tout aussi bien être un sanglot...

Elles se sont regardées d'un regard où passaient la déception, l'inquiétude, presque le doute !...

Prévenons des surprises de ce genre. On s'imagine trop souvent qu'il ne faut que frapper vivement l'imagination de l'enfant pour obtenir la piété. Au contraire, l'imagination enfantine, si prompte à s'exalter, a besoin d'être modérée, retenue, surveillée.

Ne craignons pas de dire à ces tout petits qu'ils ne doivent pas s'attendre à de l'extraordinaire au moment de leur communion. Ils n'apercevront rien ; le Petit Jésus ne parlera pas, il écoutera ce que l'enfant lui dira.

C'est la foi qu'il faut exciter dans ces âmes neuves et c'est dans le calme qu'il faut les préparer. N'ayons pas peur de les prévenir des distractions qu'ils pourront avoir au moment même de la communion : l'enfant qu'on laisse dans l'ignorance voit des péchés partout et s'en tourmente.

La première rencontre avec Jésus-Hostie ne doit pas bouleverser un enfant, le troubler, l'affoler ; ce serait contraire au désir de Notre-Seigneur qui descend dans les âmes pour leur apporter la paix et la joie.

† M. le député Alexis ROSSET

La population de Prez-vers-Noréaz et des communes de la région voisine a fait, le 6 décembre 1932, de belles funérailles à M. le député Rosset, et nombreux furent les représentants du corps enseignant et des autorités religieuses et civiles qui s'y associèrent.

Et cette manifestation de regret et de sympathie honore à la fois le souvenir de celui qui en était l'objet et les acteurs de la pieuse cérémonie. Peu d'hommes, en effet, ont joué, dans nos campagnes, le rôle de premier plan que remplit M. Rosset, à Prez-vers-Noréaz ; peu d'anciens condisciples et collègues du cher disparu ont réalisé, à l'école et dans la vie publique, pendant plus de dix lustres, une tâche aussi constante que féconde qu'il convient de proposer à l'imitation de ceux qui viendront, à leur tour, collaborer à l'œuvre éducative du peuple fribourgeois. De tels hommes sont rares et quand, leur journée achevée, ils s'en vont rendre compte de leurs talents, c'est un vide qui se creuse dans leur entourage, c'est un deuil dans le cœur de tous.

En octobre 1877, entrait à Hauterive, en classe de première année, à l'âge de 15 ans, le jeune Alexis Rosset, de Montagny-la-Ville. Dès son début à l'école normale, le nouvel élève se fit remarquer par une intelligence éveillée, par beaucoup d'application et de ponctualité, mais surtout par une inlassable persévérance. Sa franchise, au surplus, son caractère amène et calme encore que jovial, eurent tôt fait de lui assurer à jamais l'estime de ses maîtres et l'affection de ses condisciples. Ces mêmes qualités, sa bienveillance native et son esprit pacifique lui assurèrent plus tard une considération marquée dans le centre restreint de son activité professionnelle d'abord, comme dans le milieu élargi de ses relations futures.